

Licences globales : vers un nouveau rapport avec les éditeurs

Gaëla Bru – Mission de l'IST et du Réseau
Documentaire MESR DGES/DGRI SCST

Licences nationales : vers un nouveau rapport avec les éditeurs (?)

Gaëla Bru – Mission de l'IST et du Réseau
Documentaire MESR DGES/DGRI SCST

De quoi parle-t-on?

- Des moyens!
- Des économies!
- De la professionnalisation!
- De la rationalisation!
- De l'adéquation!
- Des archives! Du courant! Du spécialisé! De l'intérêt général!

De la licence à la licence nationale

- Licence
- Licence de site
- Licence régionale
- Licence nationale

***Wikipedia** : Une licence de logiciel est un contrat par lequel le titulaire des droits d'auteur sur un programme informatique définit avec son cocontractant (exploitant ou utilisateur), les conditions dans lesquelles ce programme peut être utilisé, diffusé ou modifié.*

Allemagne

- Structure porteuse : La fondation allemande pour la recherche (*Deutsche Forschungsgemeinschaft* - DFG), dans le cadre du programme de politique documentaire interrégionale (qui gère l'équivalent des CADIST)
- Description des ressources actuellement mises à disposition :
Tous types de ressources sont proposées : bases bibliographiques, archives de revues, de grandes collections d'archives numérisées et de corpus littéraires et ouvrages de référence (figurent des titres des éditeurs francophones Champion et Brepols). On notera la présence de ressources sur l'Asie pas ou peu disponibles en France.
Il s'agit dans un premier temps d'achats uniques de collections rétrospectives, ou bien de corpus constitués. Des budgets récurrents ont été votés pour la période 2007-2015 (10M€/an), afin de permettre le subventionnement d'abonnements groupés à des ressources courantes : le budget annuel est donc un subventionnement incitatif fort, la plus grande partie du coût étant reversée par les universités abonnées à la bibliothèque porteuse. .
- Éléments budgétaires
En 2005 : lancement de l'opération avec 6.5M€
2006 : 21.5M€ (36 négociations, portées par 8 bibliothèques)
2007 : 15M€, ainsi que 18.7M€ pour expérimenter les abonnements courants.
En juillet 2007, la DFG annonçait 80 ressources.
2008-2015 : 10M€/an pour les abonnements courants
Les achats d'archives sont annoncés comme terminés, un budget récurrent est voté pour permettre l'aide aux abonnements courants.
- Population concernée
Toutes les universités et instituts polytechniques allemands, ainsi les institutions de recherche, peuvent avoir accès à ces ressources « gratuitement ». L'accès est ouvert, à partir de 2006, aux institutions culturelles allemandes à l'étranger, mais pour leur personnel uniquement.
L'accès à certaines ressources est aussi offert gratuitement pour les utilisateurs individuels, à condition qu'ils disposent d'une résidence permanente en Allemagne.
- Date de lancement : 2005

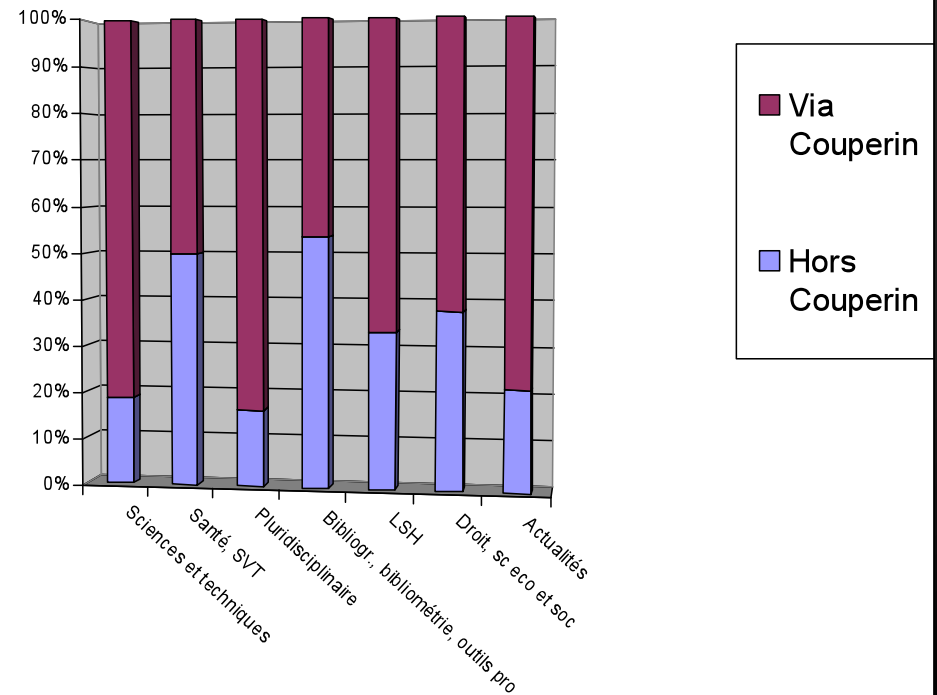
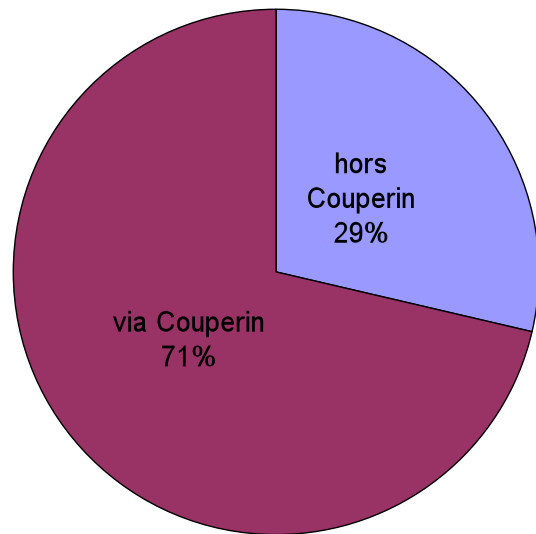
PLAN

- Etat des lieux
- Emergence de la notion et prise de conscience politique
- Que faire?

Comment achetons-nous nos ressources électroniques ?

- La négociation directe avec l'éditeur
- La négociation nationale via Couperin
- Le groupement de commandes entre membres Couperin
- Le groupement de commande associant des établissements non adhérents de Couperin

Un acteur de mutualisation : les négociations relevant de Couperin dans les universités



Quelle offre?

Les reproches

- opacité et manque de cohérence du système
- inégalité des offres en fonction de l'établissement d'appartenance du chercheur
- la pérennité des accès n'est pas garantie en cas de défaillance de l'éditeur ou de rupture des abonnements
- certaines ressources onéreuses ne sont diffusées que lentement dans les établissements, en raison de la faiblesse des budgets
- certaines ressources spécialisées ne peuvent être acquises, ce qui pénalise nationalement la discipline

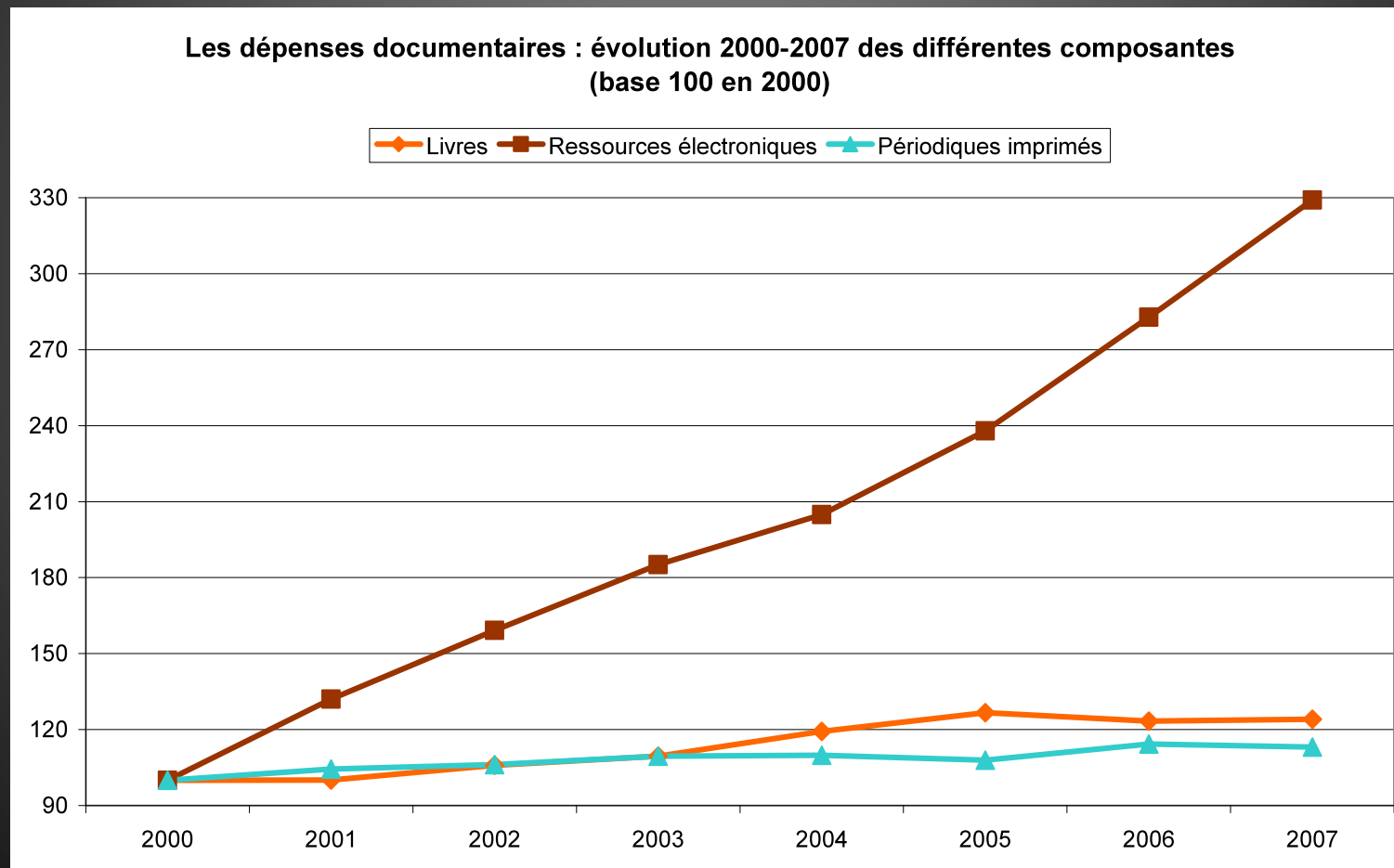
Quels sont les moyens mis en œuvre?

- ◆ Total national des dépenses consenties pour les ressources électroniques par les universités et les organismes en 2008 : environ **56M€**.
 - 23M€ pour les organismes
 - 33M€ pour les universités

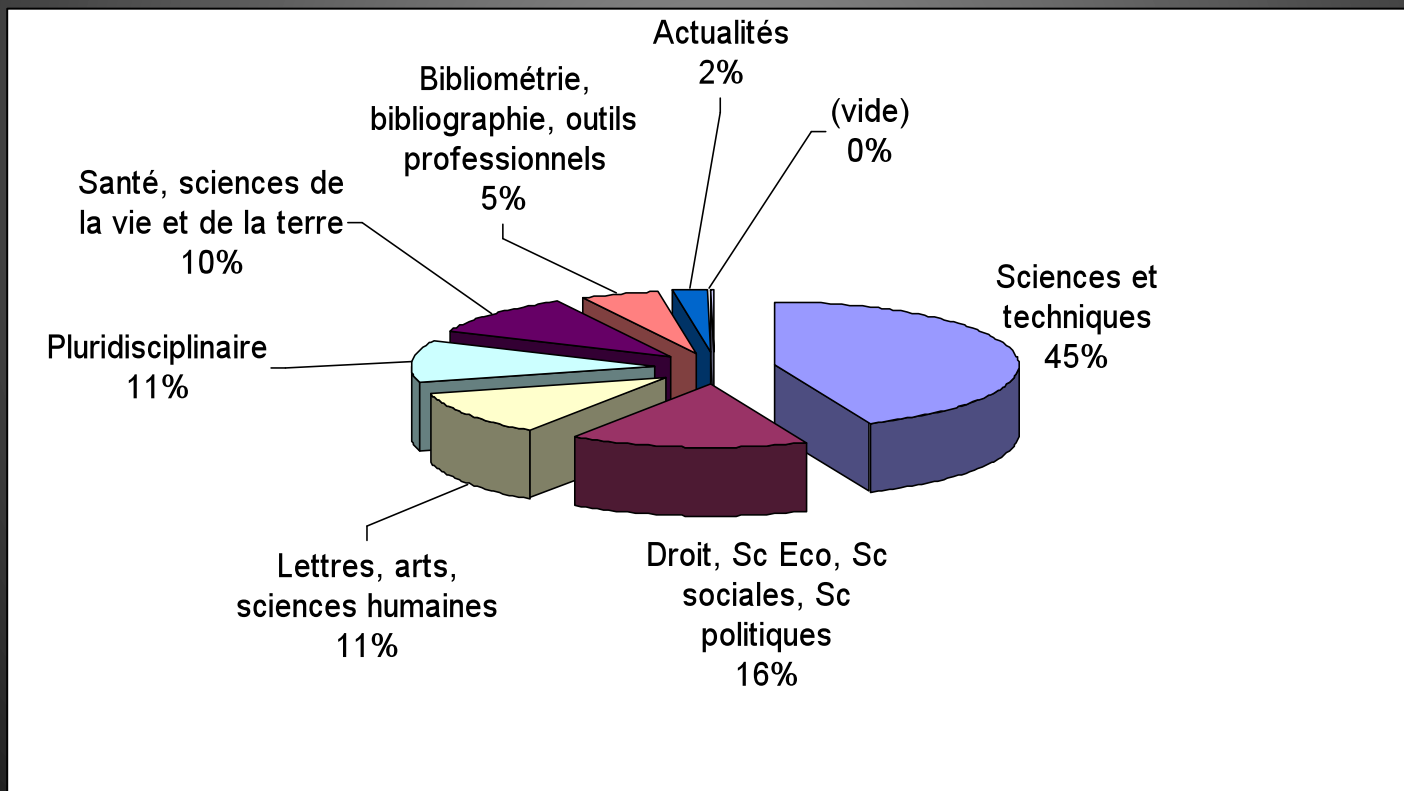
Dépenses pour la documentation électronique en université : comparaisons internationales

(M€)	Allemagne*	Espagne	France	Royaume-Uni
Année de référence	2007	2007	2008	2005
Budget documentaire (en M°€)	291	159	104 (total 136)	261
Ressources électroniques (en M° €)	66	48	33 (total 57)	39
Part des R.E. dans le budget documentaire	23%	37%	32% (total 41%)	15%

Evolution comparative des différentes dépenses documentaires dans les universités

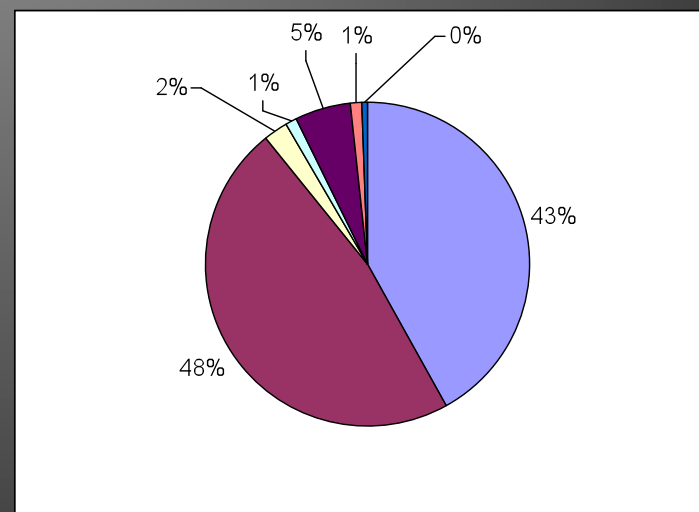
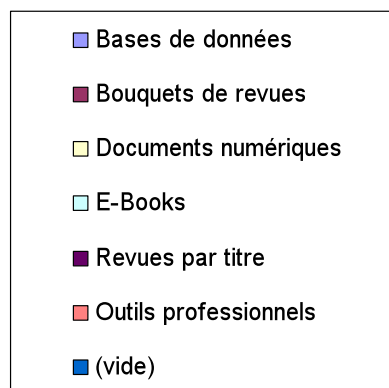
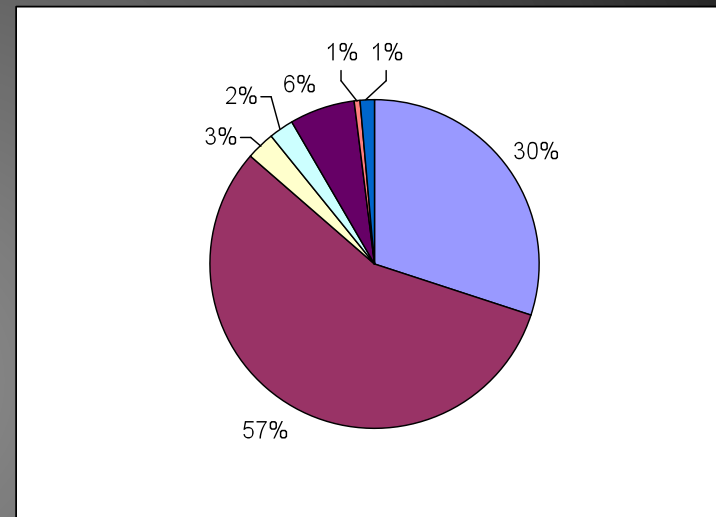
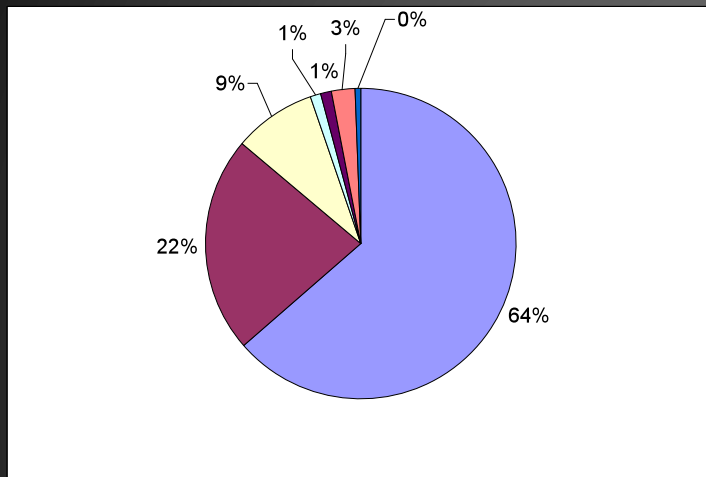


Universités : Répartition disciplinaire des dépenses documentaires pour l'électronique dans l'enseignement supérieur



Données 2008. Affectation disciplinaire des ressources acquises par les acquéreurs

Universités : Le type de ressource prioritaire varie selon la dominante disciplinaire

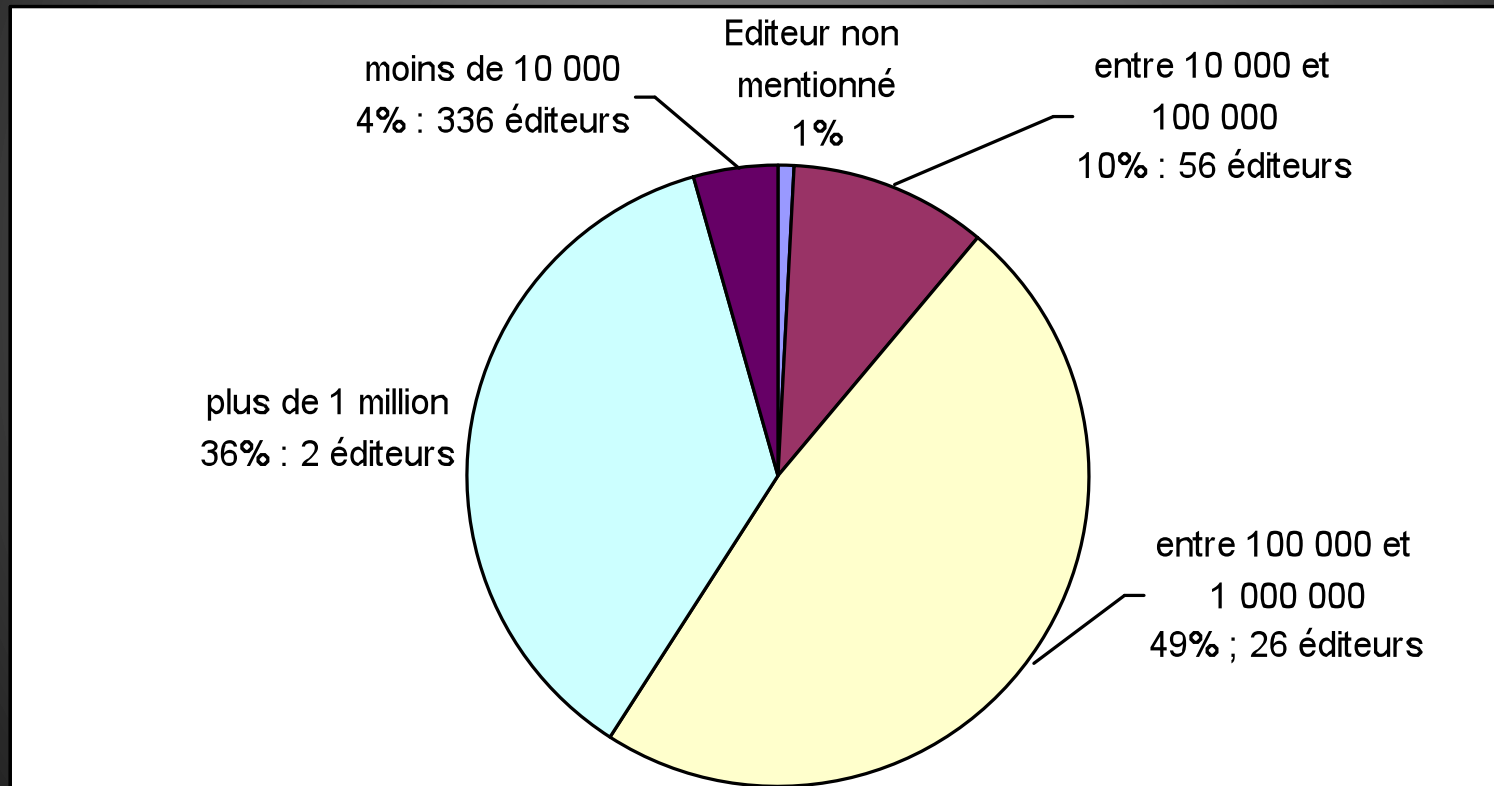


Caractérisation de l'offre actuelle

- Dispersée
- Proportionnellement forte
- Des budgets peu élevés
- Perçue comme insuffisante
- Perçue comme négociée en condition de faiblesse

Et les éditeurs?

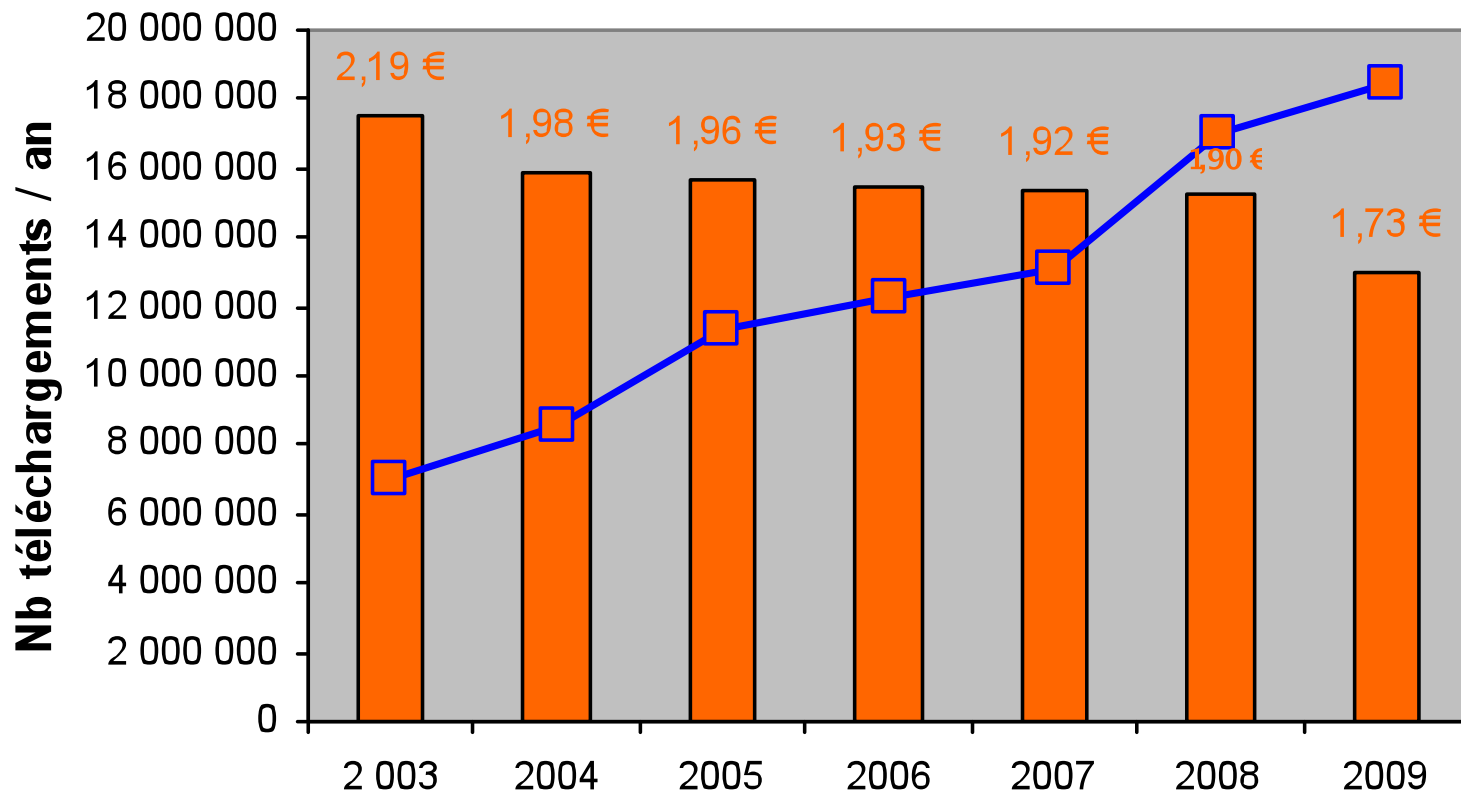
Concentration du marché éditorial



Elsevier

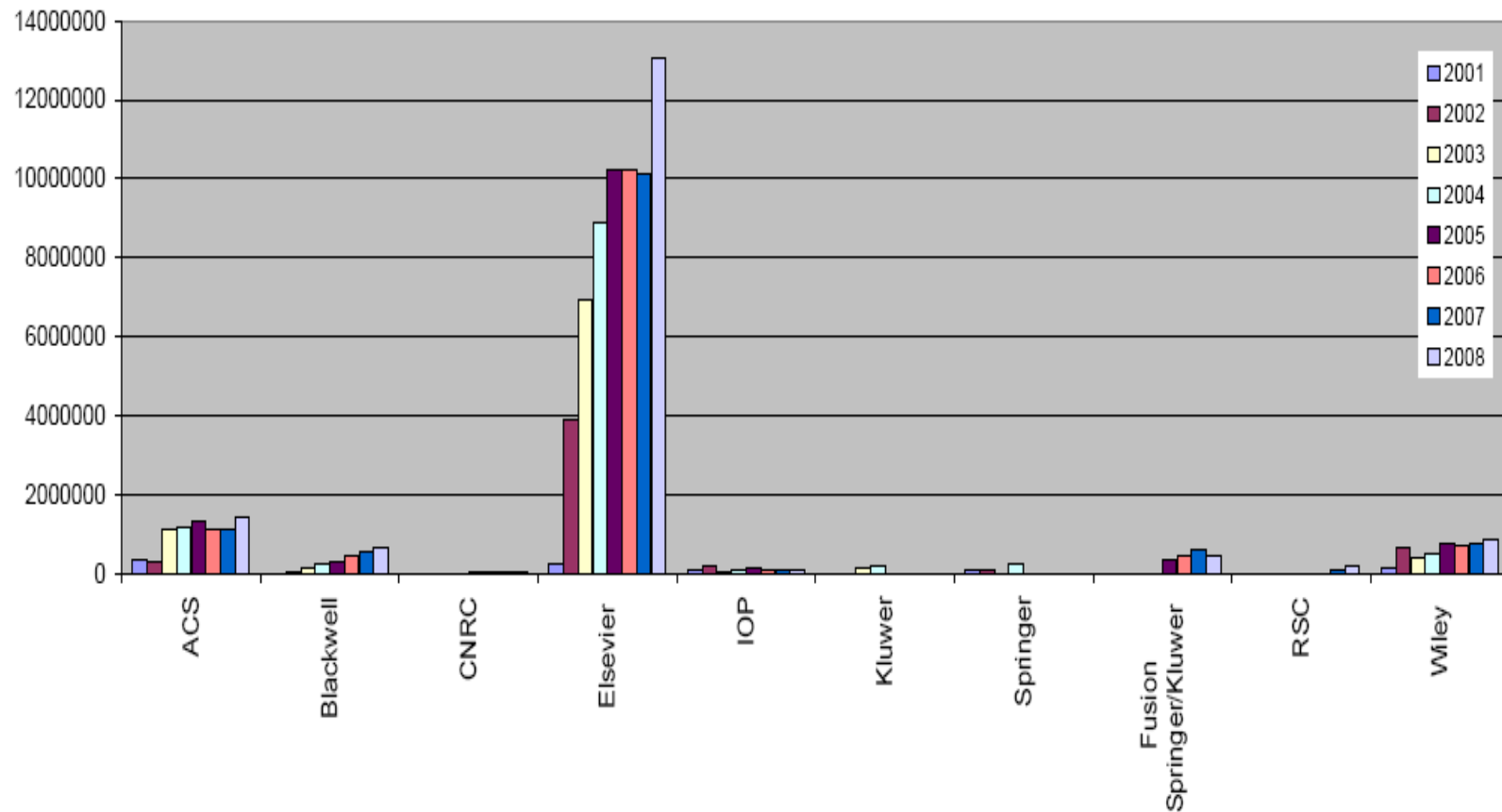
Deux réalités

Coût par téléchargement pour Elsevier



Poids d'Elsevier dans les consultations

Rapport statistiques Couperin 2008 : Evolution des consultations full text 2001-2008



... en résumé, les licences nationales, c'est :

- La création d'un acheteur unique, capable de faire face aux plus gros éditeurs, en apaisant les tensions internes
- La possibilité d'acquérir définitivement des collections rétrospectives
- Une meilleure prise en compte des communautés disciplinaires, par-delà les appartenances institutionnelles

La mise en œuvre?

Prise de conscience politique

- Jean Salençon
- Bruno Racine
- Commission mixte universités-organismes
- Plan pour un renouveau des bibliothèques

Coordination nationale des acquisitions numériques

Stratégie

- Comité de pilotage
- *Niveau décisionnel capable d'engager financièrement les acteurs*

Alerte,
suggère

Instruction

- Comité technique
- *Experts issus des réseaux, groupes de travail et associations pertinents*

Mise en œuvre

- Opérateur (s)

Les questions à se poser...

- Organisation?
- Financement?
- Coopérations?
- Types de ressources?
- Modes de sélection?

Modalités d'achats

	Achats rétrospectifs	Achats courants	Abonnements
Ressources généralistes	<p>Collections rétrospectives des périodiques des grands éditeurs scientifiques (Elsevier, Springer, Wiley-Blackwell...)</p> <p>Données bibliographiques avec usage bibliométrique (Web of Science)</p>	<p>Cœur de collections par grand éditeur scientifique (Elsevier, Springer, Wiley-Blackwell...)</p> <p>Données bibliographiques avec usage bibliométrique (Web of Science)</p>	<p>Bases de données généralistes d'agrégateurs ou d'éditeur</p> <p>Données bibliographiques avec usage bibliométrique (Scopus)</p>
Ressources spécialisées	<p>Corpus de textes (EEBO, ECCO, Acta sanctorum, collections d'e-books, encyclopédies thématiques...)</p> <p>Collections rétrospectives de périodiques spécialisés hors grands éditeurs (ACS, RCS, IOP...)</p>	<p>Bases de données très spécialisées</p> <p>Périodiques spécialisés hors grands éditeurs</p>	<p>Bases de données très spécialisées d'agrégateurs ou d'éditeur</p>

Conclusion ?

Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaitent renforcer leur capacité collective en partageant leurs stratégies en matière d'IST et en mutualisant leurs efforts, notamment dans l'acquisition de ressources numériques scientifiques et l'accès à celles-ci, dans le respect du contexte d'autonomie des acteurs.

En conséquence, leurs objectifs sont de :

Assurer à l'ensemble de la communauté de recherche nationale l'accès à l'information utile en tenant compte des besoins disciplinaires variés

Garantir et développer la qualité du service en enrichissant les portails existants

Clarifier le rôle des acteurs pour rationaliser la négociation et les processus et politiques liés à la mise à disposition, au référencement et à l'archivage des ressources

Limiter le poids du développement de la documentation numérique dans les budgets des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

Un plus haut niveau de coordination permettra de donner une meilleure cohérence aux initiatives, de rendre plus efficace la dépense publique, et de mettre en œuvre des licences nationales, nouvel outil de contractualisation avec les éditeurs. (...).

L'évaluation du dispositif vérifiera la réalisation de trois objectifs :

Economie : vérification du ralentissement des dépenses sur les principaux abonnements courants, mise en rapport des dépenses avec la consommation finale.

Egalité : vérification, par discipline, de l'importance du « tronc commun » acquis quel que soit le statut ou l'établissement d'exercice.

Ergonomie : mesurer l'efficacité du signalement des ressources acquises, la facilité d'accès, analyser qualitativement les usages.